Industrialisation et développement en Asie du sud et de l'est depuis les années 1950

Les usines du monde

Rien n'illustre mieux les rapports entre industries, développement et puissance que l'exemple du Japon : il réalise toujours environ 15 % de la production industrielle mondiale et, avec environ 2 000 milliards de dollars de revenu industriel par an, les performances de l'industrie nippone rivalisent avec celle de l'industrie américaine sur un territoire trente fois plus petit et avec une population ouvrière deux fois inférieure.
Pourtant, on ne peut généraliser ce cas à tout le continent asiatique : encore fortement ruraux et agricoles, les pays d'Asie se situent aujourd'hui à des stades très variés de leur décollage industriel et font face ainsi à des défis très différents. Inde, Chine et Japon offrent à eux seuls un résumé de la diversité asiatique : les trois puissances asiatiques incarnent les trois temps du décollage industriel de l'Asie, à partir des années 1950 pour le Japon, à partir des années 1980 pour la Chine et des années 1990 pour l'Inde. Ils se présentent donc à trois moments de l'industrialisation et de la remontée des filières industrielles, depuis les industries à faible valeur ajoutée reposant sur la mobilisation extensive des ressources humaines jusqu'aux industries de pointe très intensives en capital. Ils présentent trois profils industriels contrastés et donc des atouts différents pour s'insérer dans la compétition économique mondiale.
En quoi les industries, placées au cœur des stratégies asiatiques de développement depuis les années 1950, sont-elles devenues des éléments de la puissance ? Et à quel prix ?

I. Les industries ont été un levier essentiel pour le développement de l'Asie depuis les années 1950.

I.1. Les conquêtes de l'industrie japonaise depuis les années 1950 ont fourni à l'Asie un modèle de réussite.

• A l'origine, les stratégies de développement sont fondées sur une ouverture contrôlée, dans le cadre de la politique d'industrialisation par substitution aux importations. L'importation des technologies étrangères (la « copie créatrice ») est au cœur du processus d'industrialisation : les produits étrangers sont d'abord imités pour couper dans les coûts de recherche-développement.

• Dans un second temps, c'est la promotion des exportations qui passe au cœur des stratégies nationales. Le Japon prend ce tournant avec la crise des années 1970 : il devient une « machine à exporter » et s'affirme rapidement sur la scène internationale. Il innove, cherchant à façonner la demande mondiale et délocalise de plus en plus ses usines dans

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

les NPIA pour profiter d'une main d'oeuvre moins chère et d'espace disponible.

• Le Japon renforce ensuite ses positions dans les branches industrielles de haute technologie qui demandent d'importants investissements en recherche/développement (RD). La montée en gamme est ainsi la clef des succès nippons. Elle est favorisée par d'importantes dépenses de RD, en essor constant : elles s'élèvent de 2,8 % du PIB en 1995 à 3,12 % du PIB en 2004.

I.2. La stratégie d'industrialisation japonaise par remontée des filières se généralise à toute l'Asie, même aux pays communistes qui dans un premier temps ont privilégié les industries lourdes industrialisantes.

• Les voies de développement autocentré comme le maoïsme chinois rencontrent rapidement leurs limites et c'est dès lors l'ouverture graduelle et contrôlée aux marchés mondiaux qui prévaut, pour l'essentiel à partir des années 1980. L'industrialisation se réalise alors en profondeur : en Chine, le secteur secondaire occupe une place croissante dans l'économie depuis la fin des années 1970, de 44 % en 1978 à 52 % en 2004. La Chine a connu le vigoureux essor d'un secteur rural non agricole, où l'industrie occupe une place de choix, ainsi qu'une poussée des investissements privés étrangers (20% du PIB industriel aujourd'hui). La Chine en transition a développé une nouvelle spécialisation qui vient bouleverser un tissu industriel très ancien : l'industrie d'assemblage, produisant et exportant des produits finis à faible valeur ajoutée. Les produits manufacturés comptent pour 90 % des exportations totales dont 57 % sont dues aux activités d'assemblage.

• La remontée des filières est partout spectaculaire. Il y a encore quinze ou vingt ans, les pays asiatiques présentaient de fortes spécialisations entre industries de génération différente en fonction de l'ancienneté de leur décollage économique (Japon, Dragons, Tigres, puissances émergentes comme Inde ou Chine).

Il apparaît aujourd'hui que les différences sont en train de s'estomper sous le double effet de la remontée des filières industrielles et des investissements étrangers : ainsi, la filière électronique pèse aujourd'hui d'un poids équivalent en valeur dans le revenu industriel de la Chine, de Taiwan, de la Malaisie, de Singapour, du Japon et de la Corée du Sud (9 à 10 %) ; pour la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines et l'Inde, le poids est environ moitié moindre (4 à 6 %).

• La particularité des pays émergents asiatiques est de présenter un profil très industriel et d'offrir toute la palette des productions manufacturières. L'exemple de la Chine est emblématique de la diversification industrielle : le textile/habillement/chaussure y demeure une forte spécialisation ainsi que les jouets (plus de la moitié du marché mondial), l'électroménager, les appareils audio et vidéo, les composants électroniques, autant d'industries incorporant beaucoup de main-d'oeuvre et une technologie banalisée, mais le pays est également capable de produire un acier de qualité et des bateaux, des automobiles (en 2003, elle a dépassé la France pour la construction automobile), des

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.